
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 30 OCT 2019

N° 19.0424 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les résultats du concours professionnel de recrutement de deux (02) élèves Techniciens Supérieurs en Aménagement Foncier, session 2019, sont déclarés infructueux.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général,

SOULEYMANE LENGANE

